

**Questions au directeur général Armin Walpen,
à la directrice et aux directeurs des unités d'entreprise de SRG SSR idée suisse**

Monsieur le directeur général,
Madame la directrice, Messieurs les directeurs,

Le récent sondage auprès du personnel a mis en lumière de nombreux aspects critiques au sein de l'entreprise. Si SRG SSR entend prendre au sérieux sa propre enquête et son personnel, elle se doit de répondre à ces problèmes sans tarder, en prenant des mesures concrètes. Il importe en effet d'éviter de répéter l'erreur du sondage réalisé en 2003 qui avait été suivi de mesures insuffisantes, pour ne pas dire inexistantes dans certains cas.

L'objectif du sondage - identifier les potentiels d'amélioration et mettre en œuvre des mesures de suivi - pourra être atteint uniquement à la condition que soit définie préalablement une stratégie nationale ayant valeur obligatoire pour les unités d'entreprise. Il faudra donc que les unités d'entreprise appliquent cette stratégie en suivant un calendrier précis et en tenant compte de leurs problématiques spécifiques.

En vertu de l'article 56 de la Convention collective de travail, les partenaires sociaux sont tenus de signaler les dysfonctionnements et, lorsqu'elles ne peuvent intervenir elles-mêmes, de requérir les concours nécessaires.

Les dysfonctionnements sont désormais connus et nous avons les moyens de les corriger.

Le SSM a donc élaboré une série de questions qu'elle soumet au directeur général et aux directeurs des unités d'entreprise.

Pour formuler nos questions, nous nous sommes fondés uniquement sur les appréciations peu positives jusqu'à très négatives qui figurent dans les zones oranges et rouges. Les points qui font l'objet d'une appréciation en zone rouge requièrent une intervention rapide.

Il ressort en particulier de ce sondage qu'une charge de travail jugée excessive et ses conséquences pour la santé constituent un aspect très problématique. Par ailleurs, le personnel a exprimé ses doutes sur la transparence des informations officielles communiquées par l'unité d'entreprise. Dans ces deux domaines, les résultats se situent dans la zone orange et touchent des points qui ont un impact important sur le « comportement axé sur des objectifs » du personnel.

En répondant à notre questionnaire, vous contribuerez à construire des rapports de confiance et à donner au personnel la transparence qu'il attend pour ce qui concerne les mesures de suivi appelées à compléter ce sondage.

Veillez agréer, Monsieur le directeur général, Madame la directrice, Messieurs les directeurs, l'expression de nos salutations distinguées.



Barbara Büttner
Présidente SSM



Stephan Ruppen
Secrétaire central SSM